

L'info lettre

La lettre d'information de France Assos Santé Hauts-de-France
à ses associations adhérentes et à leurs membres

Les actus de France Assos Santé

Au national
En région

L'après crise

Les représentations

À vos Agendas !

Stop Covid !

**Pendant le confinement, la délégation de
France Assos Santé Hauts-de-France était
"confinée ... mais présente".**

Confinés mais présents !

Au national

France Assos Santé a été très active pendant la période de confinement afin de défendre au mieux le droits des usagers. Les actions se sont axées principalement sur des entretiens avec le Ministère de la Santé et la rédaction de communiqués de presse afin

de relayer au grand public et aux instances des informations sur la situation en cours et son évolution.

Pas moins de 15 communiqués ou notes d'informations ont été diffusé pendant les deux mois et demis de confinement.

Des sujets tels que : la pénurie

de médicaments, les lignes d'écoutes spécifiques, le Ségur de la Santé, l'appli Stop-covid 19, les actions de préventions liées au Covid 19, le renoncement aux soins en période de confinement ont été traités...

Vous retrouverez tous ces communiqués et notes sur [France Assos Santé.org](https://france-assos-sante.org)

L'enquête Vivre-Covid19

Afin de mesurer au mieux les chamboulements induits par la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus SARS-CoV-2, leurs impacts et la manière dont ils ont été vécus, France Assos Santé a lancé en exclusivité la grande enquête nationale "Vivre - Covid-19".

Elle s'adresse à toute personne souffrant de pathologie chronique, atteint de handicap, aidant, une personne âgée, un citoyen usager du système de santé qui rencontrerait des difficultés, des besoins, des situations exceptionnelles pendant la crise sanitaire.

L'enquête vivre-covid19.fr a

pour objectif de faire l'état des lieux de la façon dont vit et s'organise la population en cette période "d'après-confinement".

Construite avec des associations, elle contribuera à fournir des données afin de guider l'action publique, tel un véritable baromètre.

Comment ça marche ? Chaque mois, le répondant passera 5 minutes environ à répondre à des questions sur son ressenti et son vécu.

Cette étude prévoit d'inclure **10 000 personnes en France d'ici le mois de mai 2021 et un suivi jusqu'à deux ans,**

avec l'assurance de la sécurité des données de santé garantie.

L'étude, en plus d'avoir passé toutes les qualifications réglementaires, utilise un hébergement sécurisé type "HADS" (hébergement agréé des données de santé).

C'est le même niveau de sécurité que celui qui est utilisé pour conserver vos données à l'hôpital par exemple.

C'est le moment pour les usagers, les personnes malades, les aidants, les personnes âgées... les usagers du système de santé de **faire entendre leur voix et de témoigner !**



France Assos Santé
La voix des usagers

VIVRE-COVID19.fr :
Comment vivez-vous l'après confinement ?

10 000 participants attendus à partir du 20 Mai
déjà **1236 participants !**

Pourquoi participer ? Qui sommes nous ? >> Je participe



Information et communication : Les piliers de la réussite d'une gestion de crise

Des communiqués de presse percutants

L'antenne régionale a poursuivi sa communication auprès des RU, des associations et des partenaires grâce à des échanges en visioconférence, par mails ou communiqués de

presse. Les communiqués de presse ont permis de mettre en évidence la mise en danger de la démocratie en santé dans ce contexte si contraignant.



Le maintien d'une vie associative statutaire

France Assos Santé Hauts-de-France a maintenu ses réunions statutaires en visio tous les 15 jours. Le prochain Comité Régional aura lieu à Arras le 2 juillet 2020 et l'Assemblée Générale en septembre.

De nouvelles façons de se former et de s'informer

L'équipe des Hauts-de-France a proposé aux Représentants des usagers d'autres façons de se former, de se tenir informé.

Ainsi certains RU ont opté pour la participation à des **ateliers de formations à distance**.

Cette nouvelle proposition de formation a consisté en des ateliers d'1h30 en visioconférence. Ces ateliers visaient à approfondir des questions concernant la Commission des Usagers (CDU) en petit groupe de 6 Représentants des Usagers (RU), avec un formateur expérimenté.

17 RU suivent au moins 1 parcours. Les thèmes traités sont :

- "CDU, plaintes et réclamation"
- "RU et qualité"

- "RU en établissement de santé autorisé à la psychiatrie".

Une formation spécifique sur la prise de parole s'est déroulée en **4 ateliers d'autoformation**.

Notre chargée de mission a pu soutenir 4 RU volontaires dans leurs acquisitions et être présente lors des échanges de groupe.

Une formation à distance sur la prise de parole en tant que Représentant des Usagers a aussi **testé dans notre région** pendant le confinement. Elle s'appuyait sur un kit de formation avec des activités à faire chez soi, des rendez-vous hebdomadaires avec France Assos Santé pour faire le point sur le travail fait et beaucoup d'échanges entre les participants...

Voici donc les ingrédients de cette nouvelle façon de se former !

Merci aux Représentants des Usagers qui se sont prêtés au jeu !



D'autres RU ont participé à des **groupes d'échanges téléphoniques** intitulés "Groupes d'échange flash-Spécial Covid 19".

Il s'est agi, par groupe de 4 RU, d'échanger sur la situation en cours et partager des expériences et pratiques lors de rendez-vous téléphoniques d'une heure trente environ, animés par la chargée de mission.

10 rdv d'une heure environ ont été partagés.



Formateurs, participants, élus, chacun a su s'adapter à la situation et à l'utilisation de nouveaux outils.

Le bilan est plus que positif au vu de la participation des RU et de leurs retours.



Sondage exclusif France Assos Santé : Les modalités d'installation des Commissions des Usagers

Suite aux nominations des nouveaux représentants des usagers en Commission des Usagers, France Assos Santé Hauts-de-France a réalisé un sondage dont l'objectif principal était de **mieux comprendre ce qui s'est effectivement passé dans les établissements** entre les désignations effectuées par l'ARS et la mise en place de la nouvelle CDU avec, en particulier l'élection de son Président et de son Vice-Président.

Un autre objectif poursuivi par France Assos Santé était de voir

comment les textes officiels relatifs à l'installation d'une nouvelle CDU étaient interprétés et appliqués par chacun des établissements.

L'idée étant, par la suite, de promouvoir les modifications nécessaires de ces textes.

Ce sondage a été réalisé du 7 au 30 avril 2020 par Internet à partir d'un questionnaire comportant une douzaine de questions.

140 RU de la région ont répondu au questionnaire soit 143 établissements (sur les 207

établissements que compte les Hauts-de-France).

Découvrez le résultat de cette enquête réalisée par la Commission Représentations de France Assos Santé [en cliquant sur ce lien.](#)

Par ailleurs, un travail de recueil de renseignements auprès des établissements fait par le service de Démocratie sanitaire de l'ARS indique que 28% des CDU ont élues à leur Présidence un représentant des usagers.

Les appels à Candidature en cours

RU en Conseil de surveillance



Le 8 juin, l'ARS a lancé un appel à candidature pour les Représentants des Usagers qui souhaitent postuler au mandat de RU en Conseil de Surveillance.

Les dossiers sont à faire parvenir à l'ARS **avant le 8 août 2020.**

L'ensemble des éléments

utiles pour postuler est disponible via le site internet de l'ARS suivant : [Appel à candidature Conseil de Surveillance.](#)

Pour rappel, seules les associations agréées sont habilitées à présenter la candidature d'un représentant. 71 établissements renouvellent leur Conseil de surveillance, c'est donc **142 postes de titulaires qui sont à pourvoir.**

Et en pratique, c'est quoi être RU en Conseil de

surveillance ? C'est être un garde-fou, en veillant à ce que les avis de la CDU soient pris en compte. C'est faire en sorte que les usagers soient impliqués dans l'ensemble des projets de l'établissement. Pour cela, le représentant participe au moins 4 fois par an aux réunions du Conseil de surveillance.

Cette instance est l'ancien Conseil d'Administration de l'hôpital. Il se prononce sur les grandes orientations et choix de l'établissement (projet stratégique, activités, choix budgétaires).

Personnes qualifiées

L'appel à candidature pour les mandats de personnes qualifiées dans les Conseils de surveillance est lancé par l'ARS depuis début juin. Les dossiers sont à transmettre à l'agence avant le 8 août 2020. Les éléments sont à télécharger depuis le site internet de l'ARS suivant : [Appel à candidature Personnes qualifiées](#)

Journée d'information sur la représentation en santé : Et si vous aussi vous deveniez RU ?!

L'ARS Hauts-de-France ouvrira un appel à candidature pour les postes vacants en CDU pendant l'automne 2020. Les modalités et le calendrier sont encore à définir.

France Assos Santé prévoit d'organiser une session de présentation de la représentation en santé et du rôle du représentant d'utilisateurs : « Et si moi aussi je devenais RU ? ».

Ouverte à tout bénévole associatif intéressé par la représentation en santé et issue d'une association membre de France Assos Santé, cette journée aura lieu **le 28 septembre à Arras.**

L'inscription est gratuite mais obligatoire (reportez vous à L'agenda en page 6 pour accéder au bulletin d'inscription). Le repas sera offert.

Vous connaissez des bénévoles de votre association qui pourraient être intéressés par la représentation ?

Partagez l'info !

Questionnaire pour le recueil des besoins en formation auprès des acteurs associatifs et RU.

La Commission Formation de France Assos Santé Hauts-de-France souhaite construire le plan de formation régional 2021 à l'image des acteurs associatifs et représentants d'utilisateurs des Hauts-de-France, afin de répondre au plus près à leurs attentes.

La Commission a donc élaboré un questionnaire en ligne pour connaître les besoins de formation dans les Hauts-de-France. **L'enquête sera lancée à la rentrée en septembre !**



Le vécu des RU pendant la crise du Covid-19

En collaboration avec les Régions PACA et Pays de la Loire, notre délégation régionale a réalisée une **enquête basée sur des entretiens semi-directifs** auprès de 20 représentants des usagers ayant un mandat de titulaire en commission des usagers d'un établissement de santé.

Le but de ces entretiens était

de pouvoir **faire un état des lieux de la démocratie en santé en temps de crise** afin de proposer des pistes d'actions pour renforcer la participation des usagers en période de crise. Une synthèse des résultats sera réalisée dans les prochaines semaines. Nous la communiquerons dans L'info lettre n°7.



Le mot du Président



Chers ami(e)s,

Les trois mois qui viennent de s'écouler n'ont été faciles pour personne. Nos associations ont été plus ou moins touchées, à travers leurs membres, mais aussi dans leur fonctionnement.

Le téléphone et la vidéo ont été précieux mais ne peuvent remplacer les accompagnements physiques qui sont souvent notre ADN.

La petite équipe de salariées de France Assos Santé a réintégré les locaux lillois après une longue période de télétravail.

Les contacts ont été maintenus ce qui nous a permis de faire remonter vos préoccupations à l'ARS et au Siège parisien : ce qui nous a particulièrement frappé c'est le renoncement aux soins des patients "non-covid", l'absence de la Démocratie sanitaire pendant la crise, et la nécessaire refondation des EHPAD.

Au plaisir de se revoir,
Prenez soins de vous !

Pierre-Marie Lebrun
Président

Réflexion sur l'après crise : Le SEGUR de la santé

Le 25 mai, le Premier ministre Edouard PHILIPPE et Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé, ont officialisé le lancement du « Ségur de la Santé » aux côtés de près de 300 acteurs du monde de la santé.

Cette grande « concertation » repose sur quatre piliers :

- Pilier n°1 : Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent ;
- Pilier n°2 : Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service des soins ;
- Pilier n°3 : Simplifier radicalement les organisations et le quotidien des équipes ;
- Pilier n°4 : Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Au niveau régional, France Assos Santé a sollicité ses 74 associations membres pour recueillir leurs propositions sur le **pilier n°4 « Fédérer les acteurs de santé dans les territoires au service des usagers »**. Ces propositions ont été remontées au national et régional.

Par ailleurs, les acteurs de la démocratie sanitaire en région, en appui de l'Agence régionale de santé, ont organisé des partages d'expérience territoriaux, permettant de faire émerger les actions innovantes et de valoriser les initiatives locales, afin d'enrichir la réflexion nationale.

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), les Conseils territoriaux de santé (CTS) et France Assos Santé HDF ont mené une

réflexion collective autour des 4 piliers du Ségur de la santé et sur les contributions écrites des représentants de la démocratie sanitaire. Celle-ci a permis d'adresser la contribution régionale au comité Ségur national le 19 juin dernier.

Au niveau national, France Assos Santé a concerté son réseau associatif et a reçu plus de 35 contributions écrites.



L'intégralité des propositions de France Assos Santé est disponible en cliquant sur l'ouvrage ci-contre.

Le premier semestre a été marqué par l'annulation des formations et événements depuis le 16 mars, c'est donc avec un grand plaisir que nous vous communiquons les dates des prochains événements et formations prévus au second semestre.

 Pour vous inscrire, cliquez sur l'icône Bulletin

Localité	Date	Événement	Statut
Arras	JUILLET 2	Comité Régional	Formation
Lille	JUILLET 8 et 9	"RU : En avant!"	Formation
Creil	SEPTEMBRE 10 et 11	"RU : En avant!"	Formation
Saint-Amand- Les-Eaux	SEPTEMBRE 17	"RU dans le territoire du Hainaut-Cambresis"	Formation
Arras	SEPTEMBRE 24	"Et si moi aussi je devenais RU ?"	Formation
Arras	SEPTEMBRE 28	Assemblée Régionale	Formation
Amiens	OCTOBRE 2	"Analyser les plaintes et réclamations en CDU"	Formation
Arras	OCTOBRE 5 et 6	"RU : En avant!"	Formation
Arras	OCTOBRE 12	La santé mentale : l'affaire de tous	Formation
Arras	NOVEMBRE 5	"RU en Commission de l'Activité Libérale"	Formation
Arras	NOVEMBRE 6	"RU en Conseil de Surveillance"	Formation
Arras	NOVEMBRE 12	"RU en CPAM"	Formation
St Omer	NOVEMBRE 19	"RU du Pas-de-Calais "	Formation
Arras	DECEMBRE 1	Accès aux soins des personnes sous mesure de protection	Formation
Lille	DECEMBRE 3	"RU en Commission des Usagers"	Formation
Arras	DECEMBRE 10 et 11	"RU et la qualité à l'hôpital"	Formation
Amiens	DECEMBRE 14	"RU de la Somme "	Formation

L'agenda

Légende



Nos formations au national :

- 25 sept., Paris - RU et sécurité du patient
- 1 et 2 oct., Paris - La qualité à l'hôpital, V2020
- 10 nov., Paris - RU en Conseil de Surveillance, niveau 2
- Date à venir, Paris - Présider la CDU



Santé Info Droit - 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h

www.france-assos-sante.org/sante-info-droits



66 Millions d'Impatients

www.66millionsdimpatients.org

Le site porte-parole des patients impatients, outils d'information pour mieux s'y retrouver dans le système de santé.

Nous contacter

France Assos Santé Hauts-de-France

10 rue Baptiste Monnoyer 59000 LILLE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Président

Pierre-Marie LEBRUN

03.20.54.97.61

hauts-de-france@france-assos-sante.org

Coordinatrice régionale

Aurélie CASSARIN-GRAND

03.20.54.97.61 / 06.25.47.08.09

acassarin-grand@france-assos-sante.org

Chargée de mission

Bianca DE ROSARIO

03.20.54.97.61 / 06.42.60.44.00

bderosario@france-assos-sante.org

Chargée de gestion administrative

Amélie LAROCHE

03.20.54.97.61

alaroche@france-assos-sante.org

